COMITÉ SYNDICAL DU 16 DÉCEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

1. Redevance de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour la performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2026 ;
2. Prix de l'eau : augmentation de la surtaxe du SMEP ;
3. Débat d'orientations budgétaires 2026 ;
4. Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement sur 2026, à hauteur de 25 % du budget 2025 ;
5. Convention d'échange d'eau et d'assistance entre le SMAEP de la région Lescar et le SMEP de la région de Jurançon ;
6. Suppression du poste d'Animateur agricole du PAT ;
7. Approbation du lancement de passation d'un accord-cadre multi-attributaires de travaux ;
8. Adhésion à la démarche de la Charte de la gestion de la ressource en eau du bassin du Gave de Pau et des gaves réunis ;
9. Convention-cadre d'occupation « traversées » et « longitudinales » du domaine public de la SNCF réseau par le Syndicat Mixte de l'Eau Potable de la région de Jurançon : annule et remplace ;
10. Acquisition du véhicule Peugeot 208 auprès de Pyren'eau dans le cadre du PAT : régularisation
11. Questions diverses.